



LIGUE de BILLARD des HAUTS-DE-FRANCE



Compte-rendu de l'assemblée générale du samedi 28 août 2021 à Gravelines

Membres du comité directeur présents : BARBE Philippe, COULOMBEL Arnaud, DELGOVE Dominique, HORNAIN Denis, LAROCHE Fabien, LE GOHEBEL Jacques, MARTINI Jan, MORTREUX Isabelle, OTTEVAERE André, PROIX Philippe, REYNAERT Pierre, WALLART Jean-Charles.

Absents excusés : BEAUMONT Christophe, BETTEFORT Mickaël, MOLEY Patrick.

Pierre REYNAERT, président, ouvre la séance à 9h40. Il souhaite à tous la bienvenue et remercie Dominique SAUVAGE, président du club de Gravelines, d'accueillir l'assemblée générale de notre Ligue dans son club.

RECENSEMENT DES CLUBS *Dominique DELGOVE*

60 clubs composent la LBHF au 30 juin 2021.

Ces 60 clubs représentent 80 délégués et 234 voix.

35 clubs sont représentés par 49 délégués présents ou détenant un pouvoir pour 154 voix.

Voir fiche émargement en annexe 1.

Le quorum requis est dépassé.

Il est toutefois regrettable que 25 clubs soient absents, et que parmi ceux-ci, 14 clubs n'aient pas eu la courtoisie de prévenir de leur absence.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'A.G DU 29/08/2020 A SAINT JUST EN CHAUSSEE

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 août 2020 à Saint Just en Chaussée est soumis au vote des délégués.

Pas de remarque particulière.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des délégués présents.

RAPPORT MORAL *Pierre REYNAERT*

Voir en annexe 2.

Pas de remarque.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des délégués présents.

SITUATION ADMINISTRATIVE *Dominique DELGOVE*

Cette saison, 60 clubs composaient la ligue des Hauts-de-France avec la disparition du club d'Harbonnières (80), la création d'un club de Blackball à Pérenchies (59) et la non affiliation de 2 clubs, Montreuil sur Brèche (60) et Roye (80).

A l'issue d'une saison particulière, avec la fermeture des clubs pendant plus de 7 mois à partir de novembre 2020 et l'arrêt total des compétitions, notre ligue a recensé 1483 licenciés, soit une perte de 404 licenciés par rapport à la saison précédente (1887 licenciés), soit moins 21 %, identique à la perte nationale de la FFBillard.

Nous attirons l'attention des présidents et dirigeants sur les effectifs et la fréquentation de leurs clubs, car trop faibles ou insuffisamment fréquentés, les municipalités, comme cela a été constaté dans la ligue mais aussi dans certaines villes de France, reprennent leurs salles afin de les mettre à la disposition d'autres associations plus dynamiques ou pour des activités différentes.

EFFECTIFS LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE - SAISON 2020-2021

| HAUTS DE FRANCE | TOTAL LICENCIES | SENIORS | | SENIORS Découverte | | - 15 ans | | 15 / 17 ans | | 17 / 21 ans | | Dont licences Avenir (- 21 ans) | Pass Billard Scolaire |
|-----------------|-----------------|-------------|-----------|--------------------|----------|-----------|-----------|-------------|----------|-------------|----------|---------------------------------|-----------------------|
| | | H | F | H | F | H | F | H | F | H | F | | |
| AISNE | 229 | 190 | 11 | 8 | 2 | 5 | 1 | 3 | 0 | 7 | 2 | 4 | 13 |
| NORD | 580 | 460 | 17 | 37 | 1 | 40 | 7 | 2 | 2 | 11 | 3 | 12 | 100 |
| OISE | 236 | 202 | 5 | 1 | 2 | 12 | 5 | 6 | 2 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| PAS de CALAIS | 245 | 219 | 8 | 5 | 2 | 5 | 2 | 1 | 0 | 3 | 0 | 3 | 0 |
| SOMME | 193 | 153 | 8 | 6 | 0 | 16 | 5 | 1 | 0 | 4 | 0 | 7 | 0 |
| TOTAL | 1483 | 1224 | 49 | 57 | 7 | 78 | 20 | 13 | 4 | 26 | 5 | 27 | 113 |
| | | 1337 | | | | 98 | | 17 | | 31 | | | |

Dans le détail :

| | |
|--|--|
| Aisne : - 50 (229 / 279) | CARAMBOLE : - 333 (1188 / 1521) |
| Nord : - 132 (580 / 712) | BLACKBALL : - 46 (224 / 270) |
| Oise : - 64 (236 / 300) | SNOOKER : - 16 (66 / 82) |
| Pas-de-Calais : - 124 (245 / 369) | AMERICAIN : - 9 (5 / 14) |
| Somme : - 34 (193 / 227) | |

ELECTION COMPLEMENTAIRE

2 postes étant vacants au sein du comité directeur de la LBHDF, un appel à candidature a été fait afin de procéder à une élection complémentaire.

Une seule candidature a été transmise au secrétariat, celle d'Arnaud COULOMBEL, déjà membre coopté.

Les délégués de clubs, à l'unanimité, décident de ne pas recourir au vote à bulletins secrets.

Arnaud COULOMBEL est élu au comité directeur à l'unanimité des délégués présents.

SITUATION FINANCIERE Fabien LAROCHE

Le compte-rendu d'exploitation de la saison 2020-2021 est présenté par Fabien LAROCHE, trésorier, puis soumis au vote des délégués de clubs (voir tableau en annexe 3).

Le bilan financier de la saison 2020-2021 est adopté à l'unanimité des délégués présents.

BUDGET PREVISIONNEL Fabien LAROCHE

Fabien présente ensuite le budget prévisionnel de la saison 2021-2022. (Voir tableau en annexe 4).

Le budget prévisionnel de la saison 2021-2022 est adopté à l'unanimité des délégués présents.

RELANCE ET OPERATION REBOOST ACTION 3 Dominique DELGOVE

Le but du dispositif Reboost Action 3 est de donner **aux clubs** des moyens pour qu'ils puissent proposer des tarifs attractifs, récompenser les fidèles, diversifier leur public, améliorer leur salle, etc.

La FFBillard a déterminé 3 axes de soutien et les défis de nos clubs s'articulent autour de ces 3 axes :

- Favoriser la licenciation de nouveaux publics (jeunes, féminines, familles, etc.) ;
- Augmenter le nombre de licenciés ;
- Pérenniser les clubs en densifiant la pratique.

Axe 1 : régénération et diversification des effectifs

La Fédération reverse aux clubs la part fédérale des licences suivantes :

- **Jeunes** : Licence « avenir » (U21) => 9 €
- **Femmes** : Licence « découverte » => 28 €
- **Hommes** : licence « découverte » à condition qu'un autre membre de la même famille soit licencié dans le même club. => 28 €

La ligue des HDF complète ce dispositif en reversant aux clubs la part « ligue » augmentée d'un bonus :

- **Jeunes** : Licence « avenir » (U21) => 10 € (base part ligue : 5 €)
- **Femmes** : Licence « découverte » => 20 € (base part ligue : 14 €)
- **Hommes** : licence « découverte » sans condition => 14 € (base part ligue : 14 €)

Axe 2 : augmentation des effectifs des clubs

La FFBillard et la ligue des HDF aident financièrement chaque club **atteignant ou dépassant** l'un des seuils définis dans les tableaux ci-joints (voir en annexe 5).

Chaque club est classé dans une tranche en début de saison par rapport à son nombre de licenciés à la fin de la saison précédente. Les « Pass scolaires » n'étant pas des licences ne sont pas comptabilisés.

Une prime est attribuée aux clubs qui ont augmenté leurs effectifs et atteint ou dépassé un ou plusieurs seuils. Son montant est calculé en fonction du seuil atteint et de l'augmentation du nombre de licenciés.

Axe 3 : optimisation de l'utilisation des installations

La FFBillard et la ligue des HDF aident financièrement chaque club ayant **au moins 2 billards installés dans ses locaux et atteignant ou dépassant** un des seuils définis dans les tableaux ci-joints (voir annexe 5).

Calcul et versement des primes

Un premier pointage est fait fin décembre 2021 (virement courant janvier 2022).

Une prime est attribuée aux clubs qui ont atteint ou dépassé un ou plusieurs seuils.

Le versement de la prime aura lieu courant janvier.

Un deuxième pointage est fait fin juin 2022 (virement courant juillet 2022).

Le même principe est appliqué. Si un club avait déjà reçu une prime en janvier et a droit à une prime supérieure, il percevra le complément par rapport à la prime déjà reçue.

Impact économique et financement

Ce dispositif est ambitieux, incitatif mais aussi soutenable sur le plan économique.

Il représente un budget de 207 000 € pour la FFBillard et 9 000 € pour la ligue des HDF.

RAPPORT DES COMMISSIONS

- **Commission administrative** *Dominique DELGOVE*

La prise de licences peut être effectuée depuis le 24 août.

Certificat médical : les modalités ont été simplifiées. Se référer au courrier transmis par la FFBillard.

Contrôle d'honorabilité : évoqué par Pierre dans son compte-rendu moral (cf. annexe 2).

Mise à jour des fiches clubs : Les responsables de clubs sont tenus de mettre à jour la fiche « club » sur le site fédéral. Il suffit d'accéder sur la fiche club avec l'identifiant et le mot de passe, de cliquer sur le bouton « modifier », puis « enregistrer » afin de valider les mises à jour.

Il est également recommandé de saisir les adresses mail des licenciés lors de la prise de licence.

Code Sportif FFB : Les clubs et les joueurs sont invités à prendre connaissance de la dernière mise à jour du Code Sportif (notamment les évolutions concernant le 5 quilles).

Règlement sportif Ligue : Le règlement sportif Ligue a été réactualisé et mis en ligne sur le site de la ligue.

Les clubs vont tenir leurs A.G. prochainement. Ils doivent transmettre le compte-rendu de celles-ci (avec les bilans financiers) ainsi que la composition de leurs comités directeurs à leurs comités départementaux. Les comités départementaux feront de même auprès du secrétariat de la ligue des HDF.

- Commission sportive Jacques LE GOHEBEL

La situation sanitaire n'a pas permis le déroulement des compétitions individuelles dans la Ligue. Idem pour les phases de qualification en championnats de France par équipes.

Le club de Saint Quentin a néanmoins pu organiser des tournois nationaux Espoirs 3 Bandes U17 et U25 :

- **U17** : **Tangui Duriez** (Saint Quentin) s'impose devant Arthur Picard (Oissel), **Corentin Leborgne** (Friville).
- **U25** : Gwendal Maréchal (Andernos) s'impose devant Maxime Panaia (Colmar), **Nathan Duriez** (Saint Quentin) et **Enzo Riquart** (Vignacourt).

Lors de la reprise d'activité en juin, la Ligue (et les 5 CDB) ont proposé 3 compétitions Open par handicap. Partie Libre : Bruno Collard (St Just en Chaussée) et José Lavrador (Tergnier) terminent premiers, avec 4 victoires et 1 match nul dans la rencontre les opposant.

3 Bandes : Nathan Duriez (St Quentin) l'emporte avec 5 matchs gagnés.

5 Quilles : Dominique Charles (Crépy en Valois) l'emporte avec 2 matchs gagnés (et 1 match perdu) et un pourcentage de réussite de 99,33%.

Le déroulement des finales Ligue est reconduit pour la prochaine saison :

- Finale à 5 joueurs (1 qualifié par CD)
- Chez le club du champion du CD prévu pour recevoir la compétition.

Plusieurs compétitions nationales sont programmées cette saison :

Tournois nationaux :

- Tournoi n°2 - 5 Quilles Masters : Gravelines (WE 07/11/2021)
- Tournoi n°2 - 1 Bande Masters : Douai (WE 14/11/2021)
- Tournoi n°5 - 3 Bandes Masters : Saint Quentin (WE 10/04/2022)

Finales Nationales : -3 Bandes U21 : Saint Quentin (WE 19/12/2021)

- 5 Quilles Masters : Gravelines (WE 01/05/2022)
- Bande N3 : Gravelines (WE 24/04/2022)
- Libre, Cadre, Bande - Masters : Ronchin (du 16 au 24/04/2022)
- Libre & 3 Bandes - Dames : Soissons (WE 05/06/2022)
- Coupe des Provinces : Friville Escarbotin (WE 19/06/2022)

Les dotations précédemment allouées aux clubs seront reconduites.

- 5 Quilles Jean-Charles WALLART

Création d'une compétition nationale par équipes D2

- Remplace la compétition ligue actuelle à 3 joueurs. Se joue sans handicap de points.
- Date limite d'inscription : 30/09/2021
- Composition : 3 joueurs non masters et non inscrits en D1
- Sélection ligue : Qualifications en 2 zones géographiques puis barrage à 4 équipes (2 par zone).

Changement de certaines règles de jeu

- Taille des quilles
- Quille renversée
- Billes en contact
- Indication de la bille
- Fautes et pénalités

Modifications apportées pour la saison 2021 - 2022 dans la ligue

- Accès à la finale Ligue N1 impossible aux joueurs masters ou qualifiés pour le CF N1
- Distance de la finale ligue R1 = 2 sets gagnants de 60 pts
- Tournoi open 9 quilles
- Nouvelle adresse mail : wallartjc@gmail.com

- **Blackball** *Jan MARTINI*

La commission Blackball accueillera de nouveaux membres et prévoit de maintenir les compétitions prévues avant la crise sanitaire.

Une nouvelle catégorie de joueurs a été créée afin de les valoriser, avec un polo distinct, ainsi que l'accès à celle-ci (les 16 meilleurs joueurs du tournoi qui se voient attribuer une place dans ce groupe).

La catégorie « Vétérans » a été maintenue le vendredi soir et ce malgré l'abandon de la catégorie dans les Tournois Nationaux.

Les catégories Mixte, U15, U18, U21, Féminines, restent le samedi.

Le dimanche sera consacré aux compétitions par équipes suivant le classement de la saison 2019-2020.

Un système de Division 1 et Division 2 a été mis en place (avec une montée et descente en fin de saison).

Les nouvelles équipes seront intégrées directement en D2.

Plusieurs clubs augmentent leurs effectifs depuis quelques temps en récupérant les joueurs AFEBAS qui proposent moins de compétitions.

Pour exemple, Pérenchies va doubler son effectif et inscrire 4 équipes en Tournoi Régional.

Le club d'Amiens prévoit de maintenir le nombre de joueurs de la saison dernière.

Hazebrouck et Cambrai sont également en pleines expansion et devraient pouvoir disposer prochainement d'une salle.

Bruay sur l'Escaut prévoit l'inscription d'une équipe, voire 2.

La commission Blackball est fière d'accueillir le club d'Annœullin avec une équipe qui rejoint cette discipline cette saison afin de développer le Blackball dans son club.

- **Snooker** *Isabelle MORTREUX*

Nous espérons la reprise d'une saison normale avec 6 tournois ligue dans les 2 zones (Nord-Pas de Calais et Picardie) puis une finale pour déterminer le ou les qualifiés au championnat de France Toutes catégories.

Les lieux des championnats de France ont été renouvelés :

- Toutes catégories à Dunkerque
- U21 à St Quentin

Joueurs des Hauts-de-France sélectionnés pour le championnat d'Europe au Portugal du 4 au 17 octobre :

- **U21** : Niel Vincent (Ronchin) - Nicolas Mortreux (St Quentin)
- **U25** : Individuels Hommes + Equipes : Alexis Callewaert (Ronchin) - Niel Vincent (Ronchin) - Brian Ochoiski (Ronchin).
- **Individuels Masters + Equipes** : Jérémy Dorchies (Ronchin) - Jean-Marc Beauchamp (St Quentin).

- **Championnats de France par équipes** *Jacques LE GOHEBEL - Dominique DELGOVE*

En 2020-2021, 101 équipes étaient engagées dans les CDF par équipes, tous modes de jeux confondus.

Malheureusement, tous les championnats ont été annulés.

La ligue a remboursé les frais d'engagement des équipes.

Pour les divisions 4 et 5, le déroulement de la phase Ligue des championnats de France par équipes est reconduit : 1 zone Nord (Nord - Pas-de-Calais) et 1 zone Picardie (Aisne - Oise - Somme) :

- 3 journées de compétitions par division et par mode de jeu ;
- 1 journée = rencontre entre 3 équipes ;
- 1 barrage éventuel, si le nombre d'équipes qualifiées HDF est un nombre impair.

Pour la Division 3 (JDS et 3 Bandes), où le nombre d'équipes est faible, une zone unique.

Les inscriptions pour la saison 2021-2022 doivent être faites sur le portail d'inscriptions des équipes (dès qu'il sera accessible) au plus tard le 30 septembre 2021 et tous les joueurs doivent être licenciés au jour de l'inscription.

- **Commission formation** Pierre REYNAERT

Une formation CFA « Carambole », encadrée par Jean-François FLORENT, se déroulera à Pont de Metz (80) les 25 et 26 septembre prochains.

Une formation CFA « Billard à Poches », encadrée par Eric VAQUIER, sera organisée à Bruay sur l'Escaut. La date reste à définir.

Pour participer à ces stages, les inscriptions (30 €/stagiaire) doivent se faire en ligne sur le site fédéral, rubrique « Portail Formation ».

- **Commission juges et arbitres** Philippe BARBE

Pour cette nouvelle olympiade, la FFBillard a mis en place un nouveau mode de formation et de délivrance des grades d'arbitres avec 3 grades : Départemental, Ligue et Fédéral.

Après connexion sur le site informatique FFB, cliquer sur « Portail de Formation » puis sur « Formation des arbitres », un tutoriel très explicite est proposé concernant le mode d'inscription et la procédure, tant théorique que pratique pour l'obtention d'un grade d'arbitre.

Philippe reste à votre disposition pour toutes questions ou renseignements complémentaires sur cette procédure sur sa boîte mail : phils.barbe.cal.hdf@gmail.com

Les responsables arbitrage des 5 comités doivent lui communiquer une adresse mail en **gmail.com** afin de pouvoir partager les fiches individuelles des arbitres.

Ces dernières remplacent le carnet des arbitres et devront être renseignées aux fins de renouvellement des grades d'arbitres avec la demande de renouvellement qui devront lui être adressées.

Elles seront ensuite transmises à Thierry DELEGLISE, responsable des arbitres à la Fédération, pour la mise à jour du listing des arbitres sur le site FFBillard.

Une ou plusieurs journées de formation doivent être réalisées au sein de la ligue.

Merci aux différents clubs de la ligue qui pourraient recevoir ces journées d'indiquer à Philippe les dates de leur disponibilité.

En concertation avec les arbitres référents formateurs, Philippe choisira le lieu le plus adapté géographiquement pour l'ensemble des candidats arbitres.

- **Commission de discipline**

La commission de discipline s'est réunie en visioconférence afin de traiter en appel une décision rendue par la commission de discipline du CD 62, suite à un litige entre un licencié et le comité directeur de son club.

Aucune décision n'a été prise car ni le CD 62, ni la ligue des HDF n'avaient compétence pour gérer cet incident.

Les 2 parties ayant entre temps trouvé un accord, le dossier est clos.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été transmise au secrétariat.

Toutefois, une question est posée par Christophe ZEIDEL concernant les demandes de subventions des clubs de Haut niveau par le Conseil régional alors qu'il n'y pas eu de compétitions :

Il est confirmé que les mesures exceptionnelles de soutien votées par le Conseil Régional prévoient le maintien des subventions accordées dans ce cadre dès lors que les clubs appartiennent effectivement au niveau requis pour la période de référence, y compris lorsque la saison sportive n'a pas pu se dérouler pour cause de pandémie COVID.

C'est bien cela, sous réserve néanmoins bien sûr :

- du classement du club dans un niveau national éligible à nos aides aux clubs de haut niveau ;
- du dépôt du dossier ;
- que l'association justifie globalement de dépenses et donc de l'utilisation des subventions publiques reçues, par la transmission du CRF (compte rendu financier) en juin N+1 : il ne peut y avoir de sur financement public.

DATE ET LIEU PROCHAINE A.G.

La prochaine assemblée générale de la Ligue des Hauts-de-France se déroulera le samedi 28 août 2022. Elle devrait se dérouler dans le CD 80. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

REMISE DE LA MEDAILLE DU MERITE

Pierre remet la médaille du Mérite Fédéral délivrée par la FFBillard à Jacques LE GOHEBEL (Villeneuve d'Ascq) en remerciement de son implication et de son dévouement dans le développement du sport Billard.

L'ordre du jour étant épuisé, Pierre REYNAERT, président, clôture l'assemblée générale à 12h00 en remerciant à nouveau Dominique SAUVAGE et son équipe, et invite les personnes présentes au verre de l'amitié préparé par les membres du club de Gravelines que nous remercions à nouveau chaleureusement pour la qualité de leur accueil.

Le président,
Pierre REYNAERT



Le secrétaire général,
Dominique DELGOVE

